



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Déclaration préalable de SUD Éducation 34 pour la FS-SST-SD de l'Hérault du 19 octobre 2023

Nous tenons à commencer notre déclaration liminaire en présentant nos condoléances à la famille de notre collègue Dominique Bernard assassiné vendredi 13 octobre à Arras. Une fois de plus, l'éducation nationale est meurtrie.

Pour nous, la peine est double car dans les jours suivants le terrible assassinat de notre collègue, nous avons assisté à un spectacle médiatique déplorable de xénophobie. Le ministre de l'intérieur se sert de ce drame pour promouvoir son projet de loi "Asile et Immigration" et invite la droite et l'extrême droite à le voter. Son projet d'expulsion et de délivrance d'OQTF à des étranger-es délinquant-es ne respecte pourtant pas la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Quand ce ne sont pas les étranger-es que l'on pointe du doigt, ce sont directement les professeur-es qui sont visé-es. Ils et elles auraient peur d'enseigner la laïcité, ils et elles feraient preuve d'auto-censure par peur de représailles. Ce discours est évidemment inacceptable car il attribue aux enseignant-es une part de responsabilité dans les actes terroristes qui les visent.

Notre peine est une nouvelle fois alourdie lorsque notre administration nous rend hommage d'une main et de l'autre nous retire les moyens nécessaires au bon exercice de nos métiers. Le projet de loi budgétaire prévoit notamment la suppression de + de 2000 postes d'enseignant-es. Nous en avons assez des effets d'annonce sur l'amour que porte l'exécutif à ses enseignant-es, "dernier bastion contre l'obscurantisme", nous voulons des actes!

Ce manque de moyens, chronique et accentué d'année en année, a des conséquences délétères sur le quotidien des personnels. La lecture des dernières 70 fiches RSST extraites dans l'Hérault est édifiante et douloureuse. En tant que représentant-es élu-es des personnels, nous tirons aujourd'hui la sonnette d'alarme. Trop c'est trop. Trop de souffrance, trop de situations dans lesquelles les collègues appellent à l'aide et ne se voient proposer que des solutions superficielles et temporaires.

Si l'administration veut réellement réduire les risques professionnels et se soucier des conditions de travail de ses agent-es, il faut un plan d'urgence pour l'éducation nationale :

- ouverture massive de postes pour atteindre 20 élèves par classe, 16 en éducation prioritaire
- réduction du temps de travail, en mettant fin à la multiplication des injonctions administratives chronophages et en intégrant des heures de concertation dans le temps de service
- recrutement de personnel AESH et médico-social à la hauteur des besoins pour permettre une inclusion réelle des élèves à besoin éducatifs particuliers
- protection efficace des agents dans le cadre de leurs fonctions, notamment par un soutien hiérarchique en cas d'agression ou d'intimidations

- arrêt de la campagne d'ingérence dans la liberté pédagogique des enseignant·es menée depuis le mandat du ministre Blanquer

En outre, notre organisation syndicale sera vigilante quant à un certain nombre de situations dans le département où des personnels subissent des agressions et des intimidations dans le cadre de leur fonction. Cela comprend des situations pour lesquelles des collègues ont utilisé le Registre Santé et Sécurité au Travail ou le Registre Danger Grave et Imminent.

Pour finir, notre rôle en tant que représentant·es des personnels en FS-SSCT-SD est de prévenir les mises en danger des personnels. Dès lors, il est de première nécessité de nous permettre l'accès aux fiches du registre santé et sécurité au travail dès qu'elles vous sont transmises. Nous ne pouvons prévenir une situation de danger lorsque l'on a connaissance de celles-ci et de la réponse, souvent insuffisante, apportée par l'administration plusieurs semaines, voire dans quelques cas plusieurs mois plus tard.